

Africa Programme
Meeting Summary

CHATHAM HOUSE
The Royal Institute of
International Affairs
26 Mar 2015 - 16:30 to 17:30

**Tackling the Illegal
Rosewood Trade in
Madagascar**

Hon Ralava Beboarimisa
Minister of Environment, Ecology, Sea and Forest, Republic of Madagascar
Chair: Alison Hoare

Photo: Daily News

www.madagate.org



Le 18 novembre 2015, le Président Hery Rajaonarimampianina a été l'invité de la Chatham House de Londres. Mais bien avant lui, le ministre de l'Environnement, Beboarimisa Ralava, a fait l'objet d'une table ronde autour du trafic de bois de rose à Madagascar en ce même lieu. Il est navrant que les médias et le peuple malgaches ne soient pas au courant de cela. Plus étrange encore le fait que ce ministre n'ait pas fait partie de la délégation du [Forum UK/Madagascar sur le Commerce et les Investissements, le 19 novembre 2015](#), organisé par MDA (*Management Development Associates*) et sponsorisé, entre autres par Rio Tinto et Madagascar Oil...



[Le Président Hery Rajaonarimampianina, le 18 novembre 2015](#)

Au nom du droit à l'information qui est complètement foulé au pied par le régime Hvm/Rajaonarimampianina, ci-après la **traduction en français des questions-réponses du 26 mars 2014**. Brûlant d'actualité. Peut-être que le ministre Beboarimisa Ralava en a-t-il trop dit ou pas assez ? Car où en est-on en ce mois de

novembre 2015, à propos du bois de rose à Madagascar? Archive pour l'Histoire, les intellectuels sérieux et les journalistes professionnels.



Ralava Beboarimisa

Madagascar est confronté à un certain nombre de questions touchant le bois de rose (*Dalbergia*) unique sur l'île, y compris le défi de traiter les réserves illicites et l'application de la loi pour empêcher l'exploitation clandestine et les exportations illégales de bois de rose de Madagascar.

Depuis 2011, Madagascar a reçu l'assistance de la Banque mondiale pour aider aborder ces défis, y compris l'aide financière, l'assistance technique et un projet de conservation. Le gouvernement cherche maintenant de nouveaux partenariats avec des agences internationales pour améliorer ces activités. Le ministre a récemment tenu une réunion à Madagascar avec INTERPOL, la Convention sur le Commerce International des Espèces en voie de disparition (CITES) et la Banque mondiale pour discuter des stratégies potentielles.

En 2012 le gouvernement Malgache a mis en place un comité de pilotage sur le bois de rose, avec l'appui de la société civile. En août 2014 le gouvernement a instauré un comité interministériel de la protection de l'environnement, qui couvrira le bois de rose. Ses 11 membres incluent le Premier ministre et les ministres de la Défense, des Affaires étrangères, de la Justice, de la Sécurité intérieure et de l'environnement, ainsi que la Gendarmerie nationale. Ce comité aura un secrétaire exécutif à plein temps. En 2015, c'est le ministre de l'Environnement qui dirigera ce comité interministériel.

Madagascar doit décider comment traiter les réserves illégales de bois de rose. Le but du gouvernement est de disposer de toutes les réserves illégales d'une manière transparente. La Banque mondiale a fourni une assistance pour une série d'études sur des processus à réaliser, y compris des options de disposition de stockage. Les réserves illégales qui ont été et seront saisies doivent être transportées dans un centre de coordination centrale, sous la direction du ministère de l'Environnement. Jusqu'ici, la valeur du bois de rose saisi est évaluée 12 millions de dollars. Le défi est d'avoir un inventaire physique précis de tous les stocks existant dans le pays.

La surveillance spécialisée par satellite, financée par la Banque mondiale, a aidé à localiser des réserves illégales à Madagascar et à l'étranger. Cette année 2014, cela a abouti à la saisie d'environ 12.000 pièces à Madagascar et de 30.000 à Singapour.

Le gouvernement travaille aussi pour améliorer l'application de la loi touchant au trafic illégal de bois de rose. La nouvelle législation est préparée et on s'attend à ce qu'elle soit prête autour de mai 2015. La création d'un tribunal spécial pour traiter les affaires de trafic illégal des ressources naturelles de Madagascar est aussi planifiée.

L'espèce de bois de rose malgache est maintenant inscrite dans l'annexe II, de l'appendice de la CITES et le gouvernement à l'obligation de rapporter à la CITES tout cas d'embargo sur des exportations légales de bois de rose. Ce, jusqu'à la mise en place par la CITES d'un Comité permanent chargé de donner son avis sur les stocks clandestins. Le gouvernement prépare un plan d'action qui sera soumis à la CITES avant janvier 2016.



Madagascar Bois de rose. Les trop dits ou pas assez de Beboarimisa Ralava

Madagascar Bois de rose. Les trop dits ou pas assez de Beboarimisa Ralava

Madagascar Bois de rose. Les trop dits ou pas assez de Beboarimisa Ralava

Madagascar Bois de rose. Les trop dits ou pas assez de Beboarimisa Ralava

Madagascar Bois de rose. Les trop dits ou pas assez de Beboarimisa Ralava

Madagascar Bois de rose. Les trop dits ou pas assez de Beboarimisa Ralava

Madagascar Bois de rose. Les trop dits ou pas assez de Beboarimisa Ralava

Madagascar Bois de rose. Les trop dits ou pas assez de Beboarimisa Ralava